

CÔTÉ CHARLEVAL

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE CHARLEVAL

MAI 2017



L'été arrive !



Budget 2017



Travaux



Vie du Village



Associations

■ **ACTUALITÉS MAIRIE** pages 4-9

■ **VIE DU VILLAGE** pages 10-11

■ **ASSOCIATIONS** pages 12-13

■ **VIE DU VILLAGE** page 14-15

NUMÉROS UTILES

Mairie

Place de la mairie

tél. 04 42 28 41 18 / fax 04 42 28 43 67

Lundi 8h30 - 12h

Mardi, mercredi 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

Jeudi 8h30 - 12h / 13h30 - 19h

Vendredi 13h30 - 16h30

Médiathèque

Allée du château - tél. 04 42 28 56 46

Mardi 16h - 18h

Mercredi 10h - 12h / 14h - 18h

Jeudi 16h - 18h

Samedi 9h - 12h

Police Municipale

tél. 04 42 28 47 17 / 06 09 08 32 36

Services Techniques

Rue de la ballastière

Du lundi au vendredi

8h - 12h / 13h30 - 17h

Office de Tourisme

Place A. Leblanc tél. 04 42 28 45 30

Relais emploi entreprises

Place A. Leblanc tél. 04 42 28 45 30

Mardi après midi sur rdv

Foyer restaurant

Bd de la Durance tél. 04 42 28 44 93

Ouvert tous les midis du lundi au vendredi

Médecins

Docteur Roque - tél. 04 42 28 40 02

Docteur Maurin - tél. 04 42 28 42 84

En cas d'urgence, composez le 15

Le médecin oriente selon la gravité, soit vers le SAMU, soit vers l'hôpital, soit vers les médecins de garde

École Élémentaire "Chantepie"

tél. 04 42 28 41 32

École Maternelle "les Bartavelles"

tél. 04 42 28 42 97

Maison de l'enfance "les Cardelines"

tél. 04 42 63 35 52

Périscolaire

tél. 04 42 28 46 46

Bureau des inscriptions

Enfance Jeunesse AgglopoLe Provence

Antenne de Mallemort

Pont de la Tour BP 46 - 13370 MALLEMORT

tél. 04 90 57 46 15

fax 04 90 59 10 98

mallemort@agglopoLe-provence.org

Espace jeunes

Bd de la Durance - 13350 Charleval

tél. 04 90 53 74 15 / 06 31 94 10 45

ALSH Les Tout Chatou

Domaine de l'Héritière - 13116 VERNEGUES

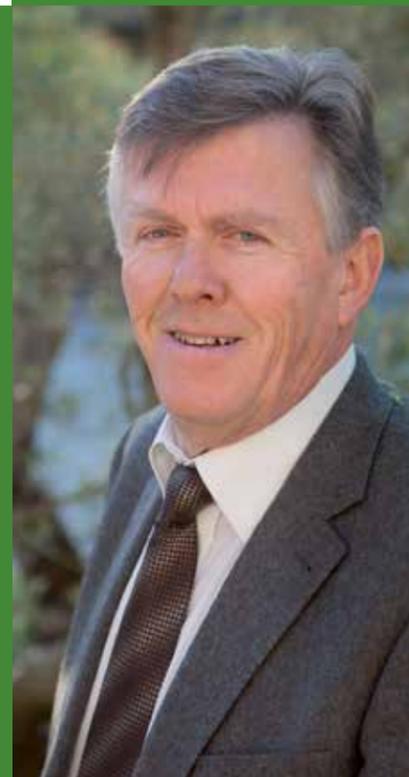
tél. 04 90 57 50 08

fax 04 90 57 50 09

Centre de Vacances les Cytises

Col de Maure - 04140 SEYNE LES ALPES

tél. 04 92 35 25 29



©Hervé Vincent

Au lendemain d'un important événement qui a eu lieu à Charleval « la Caesar Race » et de l'inauguration du 1^{er} parcours de disc golf en PACA, nous souhaitons, par ce biais, réaffirmer notre volonté de développer l'activité touristique de Charleval pour le plaisir de tous et pour aider l'économie locale.

Nous voulons donner une notoriété à notre village. Regardez le programme, comptez le nombre de journées festives, savourez le présent... Rien n'entrave notre volonté de maintenir nos programmations estivales, car c'est bien dans ces moments d'échanges et de convivialité que s'anime le village, et que le maître mot ambition prend toute sa force.

Faire évoluer un village n'est ni facile ni anodin, c'est bien sûr répondre à des attentes mais c'est aussi s'engager et parfois bousculer des habitudes. Après vous avoir écoutés, nous sommes aujourd'hui dans le temps de l'action et tous les chantiers seront la meilleure réponse à ceux qui pouvaient douter...

Aujourd'hui vous vivez les désagréments des grands chantiers, dans les prochains mois il y en aura d'autres. Après trois ans de travail sur la base de notre programme électoral, l'action municipale est visible et nous sommes fiers de ce premier bilan 2014-2017 des travaux achevés ou d'autres projets prioritaires en voie de réalisation. Notre action se trouve résumée dans le bilan d'étape que vous retrouverez dans un magazine spécial en septembre.

Puisque le véritable voyage ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages mais à avoir de nouveaux yeux, errez à l'envie et cédez à l'appel de l'été à Charleval !

Bel été à tous !

Yves WIGT

Votre Maire



ÉLECTIONS DES 11 ET 18 JUIN

La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire, ne l'oubliez pas !

Les documents autorisés sont les suivants :

Carte nationale d'identité - Passeport - Carte vitale avec photographie - Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore - Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie - Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires - Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer - Permis de conduire - Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat - Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

COTÉ CHARLEVAL Magazine municipal de Charleval (13350) - JANVIER 2017

Directeur de publication : Yves Wigt

Rédacteurs de ce numéro : Roger Paulin, François Gonzales, Nathalie Faure, Jacqueline Rouxel, Christine Wigt, Laurent Moure

Toutes les photographies © D.R. | Mise en page : Imprimerie Masson

1500 exemplaires gratuits - Imprimé en France sur papier recyclé.



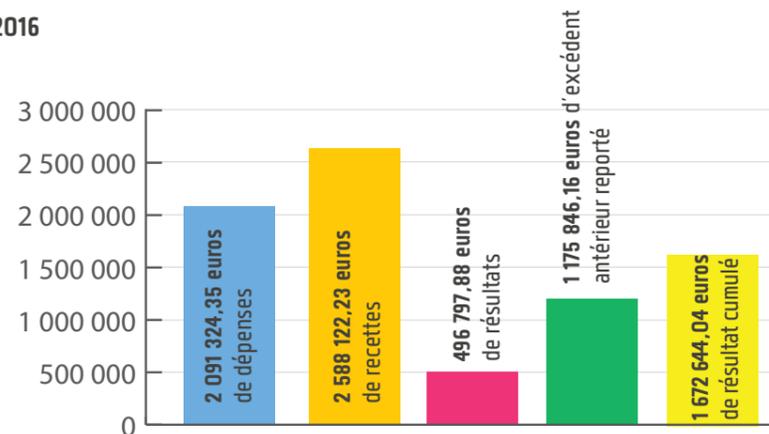
FINANCES Orientations budgétaires 2017

Malgré un contexte économique difficile,

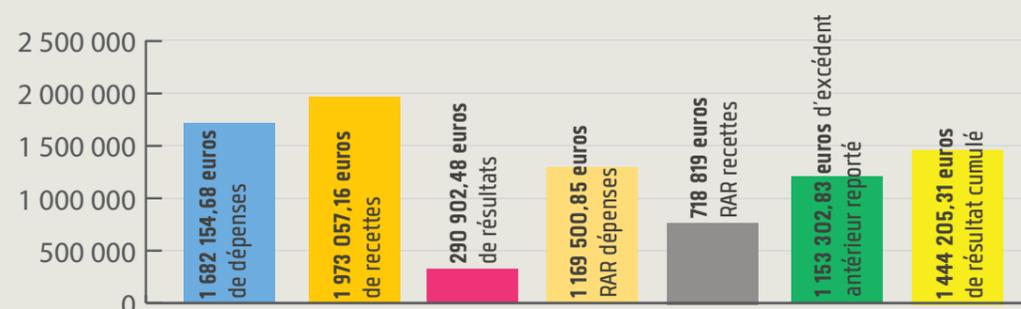
- > Un budget d'investissement de plus de 5 Millions d'euros
- > Augmentation du budget affecté à la programmation culturelle
- > Augmentation des dépenses liées à l'action sociale
- > Augmentation des subventions aux associations
- > Diminution des tarifs de la piscine municipale
- > Pour nos enfants : poursuite de la gratuité des Temps d'Activités Scolaires, pas d'augmentation des tarifs du périscolaire et de la cantine

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2016

FONCTIONNEMENT 2016



INVESTISSEMENT 2016



CHIFFRES CLÉS

0% PAS D'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ COMMUNALE DEPUIS 20 ANS

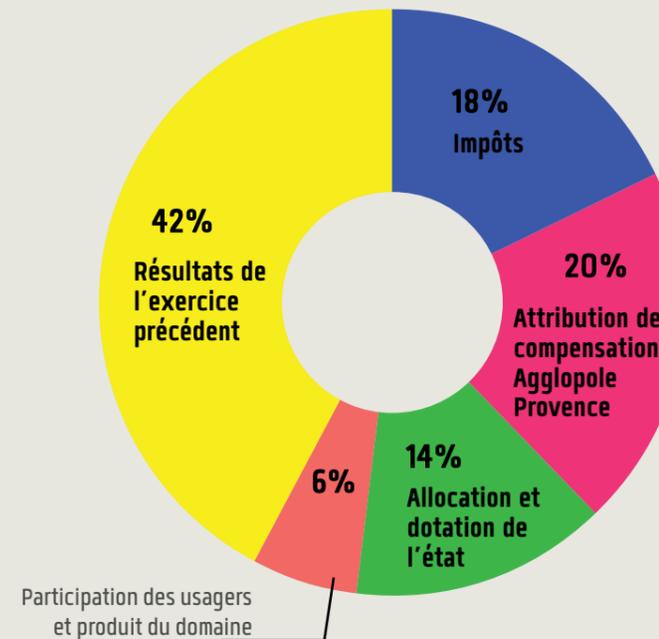
54% TAUX D'AUTOFINANCEMENT. Il est le révélateur de la capacité de la commune à financer ses projets sans recours à l'emprunt en s'appuyant notamment sur les excédents de fonctionnement.

47% BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT DEPUIS 3 ANS

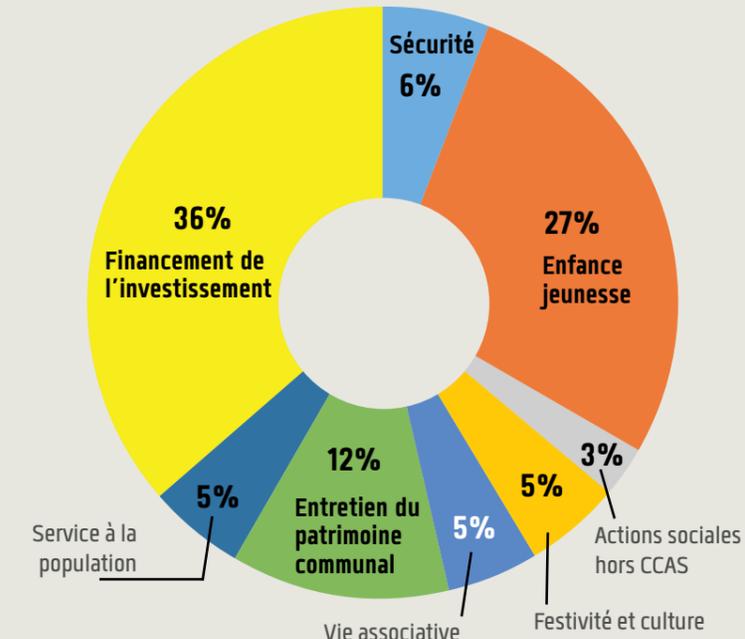
0% ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

BUDGET FONCTIONNEMENT 2017

Recettes de fonctionnement Budget 2017
3 970 000 €

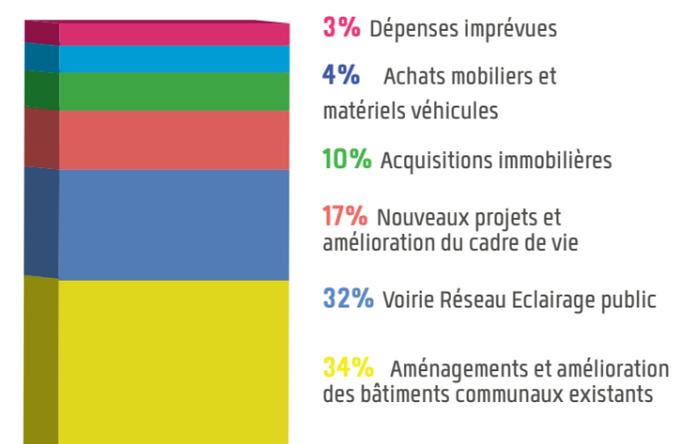


Dépenses de fonctionnement Budget 2017
3 970 000 €

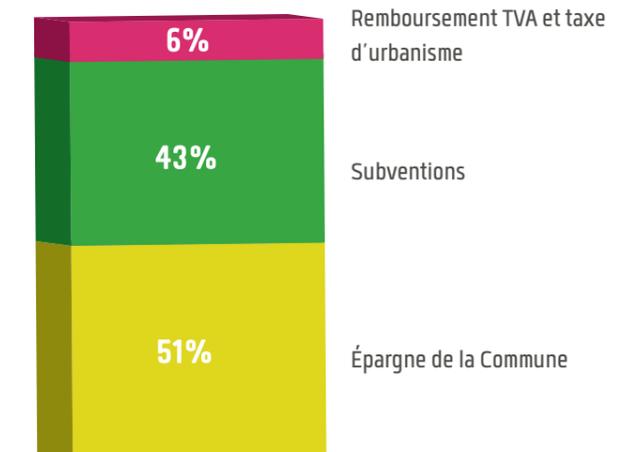


BUDGET INVESTISSEMENT 2017

Dépenses d'investissement Budget 2017
5 795 000 €



Recettes d'investissement Budget 2017
5 795 000 €





INTERVIEW - FINANCES

En séance du 15 mars 2017, le Conseil Municipal votait le compte administratif 2016 et un budget ambitieux 2017, orienté fortement sur l'investissement. Et pourtant : la commune n'emprunte pas et n'augmente pas le taux communal des impôts locaux. Mais alors, comment ça marche ?? Réponse en quelques mots par Yves WIGT, maire de Charleval :

Côté Charleval :
Pouvez-vous nous dire quelques mots du compte administratif et de gestion 2016 ?

Yves WIGT
Les résultats du compte administratif et de gestion totalisent la somme de 3 116 849.35 € dont un excédent de 1 672 644.04 € en fonctionnement et de 1 444 205.31 € en investissement. Cet excédent peut s'expliquer d'une part, par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'autre part, par la vente des terrains du Rompidou ce qui nous a permis de faire en 2016 l'acquisition de la Maison Gaston Roux, et en début d'année 2017, de la boulangerie de la place de l'église mais également de permettre le financement des projets inscrits au budget 2017.

Côté Charleval :
Le budget d'investissement de 5 795 000 € est un budget ambitieux pour une petite commune !

Yves WIGT
En effet, nous travaillons beaucoup ! Plus sérieusement, je dirai que la clé de ces réalisations réside dans les montages financiers. Nous bénéficions du soutien financier du Conseil Départemental, le SMED 13, de la Métropole. L'obtention de subventions reste indispensable pour avancer, sans démunir la commune. De plus, les projets qui verront le jour en 2017 ont fait l'objet d'études, de marchés les années précédentes : l'agrandissement du club house du tennis, l'aménagement des locaux du stade, la création d'un city parc, l'aménagement d'une salle de sport, une partie de la traversée du village, l'acquisition de la maison Allemand pour l'installation d'une maison de santé, des travaux aux écoles, la réhabilitation de la rue St Cézaire et des traverses. Enfin, on peut noter que l'endettement de la commune est à zéro ce qui nous permet d'envisager encore de beaux projets pour notre

commune !

Côté Charleval :
Au-delà de tous ces projets, il y a le quotidien,

Yves WIGT
Effectivement, et je profite de l'occasion pour saluer le travail du personnel technique, ils assurent à eux seuls des tâches très diverses allant de l'entretien des bâtiments, au jardinage, à la peinture en passant par la maçonnerie, le nettoyage des rues, l'aide matérielle aux associations... Il faut préciser que la commune gère tout en direct, nous n'avons pas de sous-traitance.

Le personnel municipal réalise les repas à la cantine scolaire, au foyer restaurant alors que dans nombreuses structures les repas arrivent tous prêts, ceci est une volonté de la municipalité et je remercie les personnes qui assurent ce service de qualité.

Alors que les charges de personnel pèsent sur le budget, la commune tient à maintenir un service de qualité pour l'accueil du public.

La culture n'est pas oubliée avec un programme de qualité et une médiathèque que beaucoup de villages voisins nous envient ! 2017 présentera les résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux qui bâtira le projet social pour les prochaines années.

Charleval est une commune ambitieuse, qui va de l'avant mais qui veut garder son esprit village que tout le monde apprécie et souhaite préserver.



RÉUNION Votre participation au dialogue citoyen !

Durant les mois de mars et avril 2017, vous avez été nombreux à participer aux rencontres élus citoyens qui ont eu lieu près de chez vous.

Des moments de partage sur les réalisations faites par la municipalité mais aussi sur les projets et actions à venir. Les échanges que nous avons eus sont d'ailleurs pertinents et soulèvent des points d'amélioration que nous avons identifiés et qui seront pris en compte. C'était d'ailleurs l'objectif de ces réunions de recenser vos besoins, vos remarques, vos idées.

En complément de ces réunions, les questionnaires qui ont été renseignés enrichiront notre réflexion pour l'avenir de notre village.

En effet, une nouvelle rencontre est prévue au mois de Septembre pour vous présenter les actions et réalisations mises en œuvre

durant les trois dernières années de mandature mais il reste tant de choses à accomplir que nous voulons débattre avec vous pour définir ensemble ce que nous voulons pour notre village !



COMMERCE Le droit de préemption pour garder nos commerces

Le maintien du commerce de proximité constitue un enjeu majeur pour la municipalité, tant pour des raisons économiques que sociales mais aussi il est générateur de dynamique urbaine, de convivialité et d'animation.

Au regard de la loi du 2 août 2005 et son décret d'application paru le 27 décembre 2007 qui offre aux communes la possibilité d'exercer un droit de préemption lors de la cession de fonds de commerce ou de baux commerciaux, le Conseil Municipal a délibéré le 30 octobre 2008 pour l'application de ce dispositif.

La commune s'est engagée dans le cadre de son PLU (plan local d'urbanisme) dans un développement viable basé sur une mixité des fonctions notamment dans le développement de l'offre commerciale et de service au niveau du village afin de maintenir son attractivité.

Jusqu'à ce jour, elle n'avait pas eu à exercer ce droit mais lors de la vente de la boulangerie, située Place de l'église, la question s'est posée sur la destination de ce commerce et l'ensemble du Conseil Municipal a voté pour l'achat de ce bien afin de lutter contre la transformation anarchique des locaux et faciliter la venue et l'installation d'un nouveau boulanger sur la commune.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été lancée pour :

- > la réhabilitation du local commercial
- > l'équipement en matériel
- > le logement situé au 1er étage de l'immeuble.

L'objectif est de permettre à un boulanger de s'installer dans des conditions favorables pour exercer son activité et de verser à la commune un loyer mensuel incluant le local commercial et le logement.

Ce projet est financé par le Conseil Départemental à hauteur de 60%

- > pour l'acquisition du bien
- > pour les travaux et gros équipements

À ce jour, de nombreuses demandes ont été reçues et nous sommes confortés dans le choix qui a été fait.



PREMIER PARCOURS EN PACA DE DISC GOLF À CHARLEVAL

Vous avez peut-être remarqué dans la colline des corbeilles qui ont émergées par-ci par-là. Il s'agit du 1^{er} parcours de disc golf en PACA qui vient de s'installer à Charleval !

Mais qu'est-ce que le disc golf ? Le disc golf est un jeu basé sur les règles du golf. On y joue à l'aide de disques similaires à des frisbees classiques, mais généralement plus petits et plus lourds. Ces disques sont lancés en direction d'une cible, qui sert de « trou ». Les règles du disc golf sont assez proches de celles du golf. Le premier lancer se fait sur le tee. Chaque lancer suivant se fait juste derrière le point où le disc s'est posé. Comme au golf, chaque parcours est qualifié par un nombre de coups standard appelé par. Le parcours de Charleval comprend 18 corbeilles. Il est en accès libre toute l'année depuis le 22 mai. Si vous n'êtes pas équipés en disc, vous avez la possibilité d'acheter un pack à l'office de tourisme.

Le disc golf se pratique plutôt dans les pays du nord de l'Europe et aux États Unis, encore une belle opération de marketing territorial pour notre commune, qui va pouvoir accueillir des compétitions de cette discipline et faire connaître Charleval à de nouvelles personnes.



FINANCÉ PAR LA COMMUNE DE CHARLEVAL ET EN PARTENARIAT TECHNIQUE AVEC LE COMITÉ RÉGIONAL DU SPORT EN MILIEU RURAL PLACE ANDRÉ LEBLANC À CHARLEVAL.



LES TARIFS À LA PISCINE POUR CET ÉTÉ ÉVOLUENT !

La piscine ouvre le 1^{er} juillet jusqu'au 1^{er} septembre. La commune a une nouvelle fois investi dans cet équipement puisque des travaux de réfection des murs du bassin ont été réalisés !

Pour permettre aux Charlevalois de fréquenter encore plus leur piscine municipale, la municipalité a décidé de faire évoluer les tarifs en leur faveur. Ainsi, vous aurez la possibilité d'avoir une carte nominative Charlevalois, moyennant 30€, et permettant l'accès à la piscine gratuitement toute la saison tous les jours ou bien de payer une entrée à 2€ sur présentation d'une carte Charleval piscine 2017 permettant ce tarif réduit pour tous les jours. Pour l'établissement de ces cartes vous devrez vous présenter à l'office de tourisme accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, sur le mois de juin principalement.

Côté animations, devant le succès des cours d'aquagym l'été dernier, l'expérience est renouvelée ! Les maîtres nageurs vous proposent des cours d'aquagym le lundi soir, mercredi soir et vendredi soir de 18h45 à 19h45 (5€ par cours ou 45€ les 10 cours).

Les maîtres-nageurs donnent aussi des cours de natation, demandez-leur !

CARTE	PRIX DE LA CARTE	PRIX DE L'ENTRÉE PISCINE <small>Toute la saison et tous les jours</small>
Carte Accès Illimité	30 euros	GRATUIT
Carte Tarif Réduit	GRATUITE	2 euros

Ces cartes d'accès à la piscine sont nominatives et individuelles. Elles sont réservées au Charlevalois.

AQUAGYM

1 COURS	5 euros
ABONNEMENT 10 COURS	45 euros



BOULEGAN LES PITCHOUNS ORGANISE LE CARNAVAL !

Samedi 11 mars 2017, comme les années précédentes, l'Association Boulegan les Pitchouns, en partenariat avec les écoles et la Mairie, a organisé le carnaval.



Cette année, le thème proposé était « les jardins », et l'Association a choisi « Les Jardins de la Martellière », lieu privilégié, pour accueillir les enfants déguisés en jardinier et jardinière. Le char, réalisé par les Services Techniques de la commune et décoré par les enfants fréquentant le périscolaire était d'une grande qualité. Il a ouvert le défilé en musique et derrière les enfants Caramantran a été promené sur une charrette, jusqu'aux « Jardins de la Martellière » où il a été brûlé. Les enfants se sont retrouvés autour d'un goûter préparé par l'Association et pour illustrer le thème choisi, une pensée a été offerte à chaque enfant.

Un grand merci aux acteurs de cette journée qui fut une belle réussite !!

Mais pourquoi brûle-t-on ce mannequin bariolé ?

Les trois jours gras dimanche, lundi, mardi précédent le mercredi des Cendres (*un jour de pénitence qui marque le début du Carême pour les catholiques*). Ils sont là pour exorciser la pauvreté alimentaire (c'est le moment où les provisions d'hiver s'épuisent) et se préparer à la venue de la bonne saison.

Les poules recommencent à pondre, il y a beaucoup d'œufs. Les jeunes vont de maison en maison faire la quête des œufs pour confectionner les omelettes traditionnelles : lei crespèu ou des beignets. Cette quête s'accompagne de chants et de farandoles masquées. À Marseille, on mange traditionnellement les pieds paquets.

Par extension, le nom de CARAMENTRAN a été donné au pantin qui symbolise et personnifie le Carnaval. Ce pantin mené en procession dans toutes les rues du village était porté sur un brancard, ballotté sur un drap, hissé sur un char... au gré des manifestants...

Il servait de bouc émissaire chargé de tous les péchés de la communauté, de tous les malheurs de l'année, il était ensuite jugé par un tribunal populaire au cours d'un procès : Le Procès de CARAMENTRAN. Le Tribunal composé des habitants et des représentants de tous les corps de métier le condamnait à mort. Il était alors le plus souvent brûlé sur la place publique au milieu de cris, de chants et de danses, mais il pouvait aussi être jeté à la mer ou noyé dans la rivière.

Rendez-vous l'année prochaine pour participer à cette tradition provençale !!



À CHARLEVAL, LA RENTRÉE SERA NUMÉRIQUE ! Portail famille

Pour la rentrée, la municipalité met à votre disposition un service de proximité pour faciliter vos démarches administratives quotidiennes.

Cet « Espace Famille » vous est dédié. Il vous permet d'accéder à votre Compte Famille, ainsi qu'au module de paiement par Internet de l'activité Restauration Scolaire et Périscolaire.

Avec la mise en place de cet « Espace Famille », il s'agit pour la municipalité d'affirmer sa volonté d'offrir aux administrés un service public de qualité, adapté au mode de vie actuel, en facilitant l'accès aux informations municipales et le dialogue avec la Mairie.

L'« Espace Famille » s'inscrit également dans une démarche de développement durable en limitant la consommation de papier et les déplacements.



L'Espace Famille permet désormais :

- > de consulter les informations relatives à votre **Compte Famille** : fiche famille, situation de votre compte, opérations du mois en cours et du mois précédent
- > de régler votre **facture** cantine et périscolaire par carte bancaire
- > de réserver les jours de cantine et de périscolaire
- > de modifier votre mot de passe
- > de télécharger des documents relatifs à la Restauration Scolaire et au Périscolaire

Ce portail famille sera prochainement accessible depuis le site de la commune :

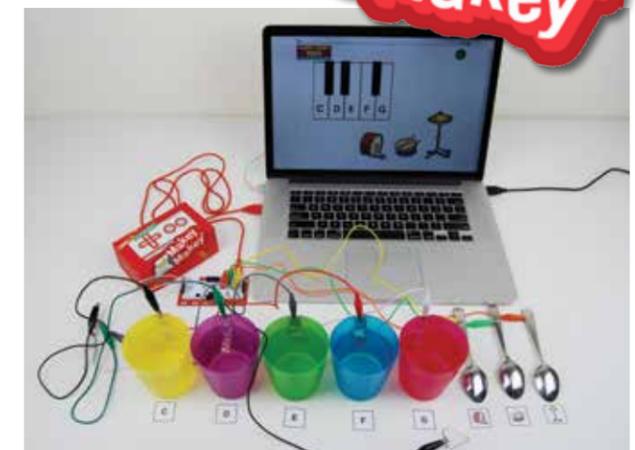
www.charleval-en-provence.org

Nous vous tiendrons informés dès sa mise en ligne.

PROJET NUMÉRIQUE BIBLIOTHÈQUE

La médiathèque de Charleval les Livres de Mon Moulin organise, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt du Conseil Départemental des Bouches du Rhône, une exposition d'art numérique « Ecritures » du 2 au 28 novembre prochain.

À cette occasion, des ateliers de fabrication d'objets connectés type Makey Makey et rencontre débat autour d'internet seront organisés. L'école et le périscolaire se lancent également dans l'aventure avec des ateliers d'écriture sur un Touch Board ou des ateliers de cartographie.





ÉCHANGES Quart et Charleval

Après notre périple l'an passé en Espagne avec les CM2, c'était au tour de l'école de Quart de les Valls de nous rendre visite en avril dernier !



Les CM2 étaient ravis d'accueillir leurs homologues au sein de leur école. Au programme du comité de jumelage, en partenariat avec l'école Chantepie et la municipalité : sortie à Marseille et balade en bateau et au Frioul, journée au zoo et château de la Barben, 2 belles journées d'échanges au sein de l'école avec pique-nique et rencontres sportives, de belles soirées familiales... Bref une semaine riche en émotions, en moments partagés, en échanges, une jolie semaine pour petits et grands !

A.I.L.

Le 28 février 2017, les randonneurs chevronnés des Amis de l'Instruction Laïque (A.I.L.) ont participé au « Critérium des Calanques » : un groupe de 12 randonneurs a participé à un 16 km avec 800 m de dénivelé positif. Un 2^{ème} groupe a participé à un 24 km avec 12 km de dénivelé positif.



La marche dans les Calanques n'est pas de tout repos, et c'est avec une certaine fierté que ces randonneurs Charlevalois ont pris la pose pour la photo de groupe finale !

DON DU SANG

Entre rencontres familiales, amicales, culturelles, sportives ou de détente, faites un geste bénévole cet été en venant donner votre sang.



L'amicale des donneurs de sang bénévole de Charleval vous donne rendez-vous le mardi 25 juillet de 15h30 à 19h30 au centre culturel pour une seule et unique collecte pour l'année 2017. Traditionnellement, depuis de nombreuses années, les collectes étaient au nombre de 3 ou 4 par an, mais devant les nouvelles dispositions de l'Etablissement Français du Sang, il n'y en aura qu'une pour 2017. Alors pour ne pas que ces collectes disparaissent de notre village, venez le 25 juillet ! Pour rappel, vous pouvez donner votre sang si vous avez entre 18 et 70 ans, si vous pesez au minimum 50kg, toute personne peut donner son sang (sous certaines conditions liées à la sécurité et transmises lors de l'entretien confidentiel avec le médecin).

L'EFS recherche des donneurs de tous groupes alors n'hésitez plus !

L'ASC RECRUTE !

L'Association Sportive Charlevaloise forte de ses 94 ans, club historique du département, doit continuer d'exister !

Après un bel « EURO » de nos aînés l'ASC lance sa campagne de détection pour la saison 2017/2018 pour les différentes catégories. Le Club accueille les jeunes de 6 à 16 ans. C'est un club à taille humaine, basé sur le bénévolat, où l'ambiance est familiale. Le foot y est enseigné et pratiqué avec passion selon des valeurs fondamentales telles que le respect, la loyauté, l'honnêteté, l'entraide, le fair play, etc

Vous aimez le football vous partagez ces valeurs, vous êtes joueur, accompagnateur, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe dirigeante !!!

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 8 mars, les modalités ont évolué !



Pour les cartes d'identité, depuis le 8 mars 2017, vous pourrez effectuer vos démarches pour la carte d'identité dans n'importe quelle des 31 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil (Lambesc, Salon de Provence, Pelissanne, Aix en Provence, Venelles,...). La commune de Charleval n'est pas équipée de ce dispositif.

Vous pourrez remplir en ligne une pré-demande de carte nationale d'identité. Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de cartes d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre. Cette pré demande en ligne est facultative : il vous est possible de faire l'intégralité de votre demande de carte d'identité en vous rendant dans une mairie équipée de dispositif de recueil qui vous accompagnera dans votre démarche. Vous devrez alors compléter le formulaire papier. Le service état civil de la mairie de Charleval reste à votre disposition pour vous aider dans le montage du dossier. Pour éviter tout déplacement inutile, pensez à vérifier que la mairie où vous voulez faire votre démarche est bien équipée d'un dispositif de recueil.

Attention les délais d'obtention de rendez-vous risquent d'être longs vu que les dites communes ont déjà la gestion des passeports biométriques. Alors soyez vigilants sur les dates de préemption de vos documents.

Pour plus d'informations, <http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr>

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Arrêté préfectoral n°2014316-0054 du 12/11/2014 Relatif au débroussaillage et au maintien en état débroussaillé des espaces exposés aux risques d'incendies de forêt.

Opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la rupture de la continuité du couvert végétal. Notamment en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupe. Les textes réglementaires :

> Arrêté préfectoral des BdR n° 2013343-0007 du 09 décembre 2013 - Espaces exposés

> Article L134-6 du code forestier

Obligations légales de débroussaillage

> Arrêté préfectoral n° 2014316-0054 des BdR du 12 novembre 2014 Débroussaillage et maintien en état débroussaillé Objectif, Principe, Moyens.

> Article L.131.10 du code forestier.

Opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la rupture de la continuité du couvert végétal notamment en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupes débroussaillés.

Renseignements complémentaires sur le site :

www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Piqûres de moustiques

L'été est une période propice aux piqûres de moustiques. Les réactions provoquées par ces piqûres peuvent empoisonner le quotidien et gâcher chaque année l'été de milliers de personnes.

Il n'y a pas UNE solution miracle, mais c'est la combinaison de plusieurs actions ou dispositifs qui vous permettra de profiter à nouveau de votre jardin aux heures où les moustiques attaquent (matin et fin d'après-midi généralement).

Éliminer les eaux stagnantes : arrosoirs, soucoupes de pots de fleurs, descente de gouttière, égouts, creux d'arbres, vieux pneus, bassins divers, fût d'eau de pluie... de très nombreux endroits parfois insoupçonnés peuvent être propices à la ponte.

Le mieux est de passer régulièrement le jardin au peigne fin pour les éliminer. Pour les réservoirs d'eau tels que les puits, mares ou les piscines hors d'usage (celles en fonction ne sont pas propices à la ponte), pensez à mettre des larvicides.

Pour vous protéger, la mesure la plus importante à prendre est d'éliminer de votre environnement toute source d'eau stagnante. Privilégiez également le port de vêtements longs, amples et clairs (le moustique-tigre est attiré par le noir).

1^{ère} César Race à Charleval

13 et 14 mai 2017



Merci à tous !!

1 500 participants - 50 bénévoles

4 parcours - 60 obstacles



250 militaires de la Base Aérienne de Salon-de-Provence



2 jours de folie dans une ambiance familiale et conviviale !



Rendez-vous sur :
www.caesar-race-2017.e-monsite.com

